



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS: SOLUTION DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION POUR LA GESTION DU RENDEMENT DES FOURNISSEURS ET SOLUTION DE FORMATION

N° de la demande de renseignements (DR) : 20222180

Publiée le : 2022-09-13

Date limite pour les questions : 2022-09-28

Date limite pour les addendas (réponses fournies) : 2022-09-30

Date de clôture : 2022-10-03

Adresser les demandes à la personne-ressource de la DR : Kristen.Bell-Lalonde@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Contenu

I. INTRODUCTION	3
II. RÉSUMÉ – DÉFINITIONS	3
III. OBJET	3
IV. CONTEXTE – ÉTAT ACTUEL	3
V. BESOINS Veuillez vous référer à l'ANNEXE A.....	4
VI. EXAMEN DE LA DR	4
VII. ABSENCE D'OBLIGATION	4
VIII. CONFIDENTIALITÉ	4
IX. LES RENSEIGNEMENTS NE SERONT PAS RETOURNÉS	4
X. LES RENSEIGNEMENTS FIGURANT DANS LA DR NE SONT QU'UNE ESTIMATION	4
XI. LANGUE	5
XII. CADRE JURIDIQUE	5
XIII. OBJECTIFS DE LA RÉPONSE À LA DR	5
XIV. PROCESSUS D'APPROVISIONNEMENT	5
XV. RÉPONSE À LA DR	5

I. INTRODUCTION

Le gouvernement du Canada est en voie de transformer la façon dont il passe des marchés grâce à la nouvelle politique de gestion du rendement des fournisseurs (GRF) de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Le cadre de GRF optimisera la valeur et offrira de meilleurs biens et services à temps pour la population canadienne en incitant un bon rendement et en favorisant de meilleures pratiques de gestion des contrats. Pour ce faire, elle améliorera les communications bilatérales entre le Canada et ses fournisseurs, précisera les attentes en matière de rendement; fournissant un outil uniformisé pour évaluer les entrepreneurs, en utilisant des fiches de rendement propres à un produit ou service, avec des indicateurs de rendement clés (IRC) adaptés; et éventuellement, utiliser des renseignements sur le rendement antérieur à titre de critères pour l'attribution de futurs contrats.

Pour en savoir plus, cliquez ici : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/grf-vpm/grf-vpm-fra.html>

II. RÉSUMÉ – DÉFINITIONS

GRF : gestion du rendement des fournisseurs

Industrie : entreprises qui ont de l'expérience dans le développement de solutions de gestion des fournisseurs ou de solutions de formation à l'échelle de l'entreprise.

DR : demande de renseignements

IQ : Invitation à se qualifier

DP : demande de propositions

Répondant : fournisseur éventuel qui répond à la DR

Proposant : fournisseur éventuel qui présente une proposition en réponse à la DP

III. OBJET

SPAC cherche à obtenir de la rétroaction, des idées novatrices et des solutions de l'industrie qui peuvent le mieux appuyer la mise en œuvre de son cadre de GRF sur les points suivants :

- a) une solution de technologie de l'information (TI) qui peut opérationnaliser la politique de GRF;
- b) une solution de formation pour l'ensemble des intervenants.

Bien que SPAC ait effectué des recherches sur les solutions offertes sur le marché, la présente DR représente une occasion d'en apprendre davantage sur les capacités des différentes solutions offertes par l'industrie. Les réponses reçues dans le cadre de la présente DR peuvent appuyer l'élaboration des exigences au moyen d'un éventuel processus de marchés publics subséquent.

IV. CONTEXTE – ÉTAT ACTUEL

Afin de réussir la mise en œuvre de la politique sur la GRF, une solution de TI est nécessaire pour appuyer, administrer, suivre et héberger diverses fonctions et divers éléments de données liés à la GRF. Cette solution doit être facilement accessible à tous les intervenants et utilisateurs finaux (c'est-à-dire le personnel de l'approvisionnement à l'échelle du gouvernement du Canada, les fournisseurs et les utilisateurs tiers qui peuvent être appelés à jouer un rôle dans ce processus).

SPAC modernise et simplifie actuellement un bon nombre de processus et services d'approvisionnement à l'échelle du gouvernement du Canada. Pour appuyer ces travaux, SPAC a récemment lancé un nouvel outil d'approvisionnement, la Solution d'achats électronique (SAE), qui repose sur l'architecture SAP

Ariba/S4HANA. Une solution de TI servirait d'interface principale pour toutes les évaluations du rendement de l'entrepreneur et serait tenue de transférer les données à destination et en provenance de la SAE.

Des détails supplémentaires sur l'architecture et la configuration de la SAE seront fournis aux proposants à l'étape appropriée du processus éventuel d'approvisionnement concurrentiel subséquent. Ces renseignements ne sont pas requis pour répondre à la présente DR. Pour en savoir plus sur la SAE, cliquez ici : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/ma-bb/solae-epsol-fra.html>

De plus, une solution de formation complète sera nécessaire afin d'intégrer, de former et d'appuyer adéquatement tous les intervenants et les utilisateurs finaux dans l'application à grande échelle de la politique sur la GRF.

V. BESOINS

Veillez vous référer à l'ANNEXE A

VI. EXAMEN DE LA DR

SPAC se réserve le droit de demander des renseignements supplémentaires, aux fins de précision, au cours de l'examen des réponses à la présente DR, et (ou) d'envisager une modification subséquente de la réponse formulée par une entreprise.

Aucun paiement ne sera effectué par SPAC pour les coûts engagés et associés à la préparation et à la présentation par le répondant des réponses à la présente DR. Tous ces coûts sont de la seule responsabilité du répondant.

VII. ABSENCE D'OBLIGATION

La publication de la présente DR n'oblige pas SPAC à lancer un processus d'approvisionnement concurrentiel subséquent et ne l'engage pas, juridiquement ou de toute autre façon, à conclure une entente quelconque ou à accepter les suggestions présentées par les répondants.

Le présent processus de DR ne constitue pas une demande de soumissions et aucun contrat ne découlera de cette demande.

VIII. CONFIDENTIALITÉ

Les renseignements fournis par les répondants dans leur réponse à la DR sont assujettis à la *Loi sur l'accès à l'information*. Les répondants doivent indiquer tous les renseignements fournis qui doivent être considérés comme confidentiels ou exclusifs. SPAC ne révélera aucun renseignement désigné confidentiel ou exclusif.

IX. LES RENSEIGNEMENTS NE SERONT PAS RETOURNÉS

Les réponses ne seront pas retournées aux répondants, non plus que les documents fournis à l'appui.

X. LES RENSEIGNEMENTS FIGURANT DANS LA DR NE SONT QU'UNE ESTIMATION

SPAC ne suggère ni ne garantit en aucune façon l'exactitude renseignements contenus dans la DR ou fournis au moyen d'addenda. Les quantités indiquées ou les données contenues dans la présente DR, ou fournies sous forme d'addenda ne sont des estimations qu'à titre de renseignements généraux.

XI. LANGUE

Les réponses peuvent être présentées dans l'une des deux langues officielles du Canada (français ou anglais).

XII. CADRE JURIDIQUE

La présente DR sera régie et interprétée en conformité avec les lois provinciales de l'Ontario et les lois fédérales qui s'y appliquent.

XIII. OBJECTIFS DE LA RÉPONSE À LA DR

La présente DR est affichée sur achatsetventes.gc.ca afin de permettre aux secteurs public et privé de réviser et de répondre aux exigences techniques et questions détaillées à l'annexe A. Les réponses reçues serviront à aider SPAC à mettre au point le besoin ainsi qu'à établir des objectifs et des résultats réalisables.

XIV. PROCESSUS D'APPROVISIONNEMENT

SPAC se réserve la droit de mener une partie ou la totalité des activités d'approvisionnement suivantes : DR, invitation à se qualifier (IQ), DP, octroi d'un contrat, etc.

XV. RÉPONSE À LA DR

SPAC demande aux répondants de soumettre leurs réponses par voie électronique en MS Office, PDF ou compatible.

Les réponses doivent être soumis à l'autorité contractuelle :

Les répondants devraient soumettre leur réponse avant le :

ANNEXE A

SPAC a élaboré les orientations initiales suivantes quant à la portée et les exigences techniques :

Portée	Besoins prévus	Considérations
<p>Solution de TI</p> <p>Solution de gestion de rendement des fournisseurs</p>	<p>A. La solution doit être accessible par l'entremise de la Solution d'achats électronique de SPAC (SAP Ariba, S4HANA) et fonctionner sans heurt avec elle, y compris la visualisation, l'importation et l'exportation de données. L'intégration bidirectionnelle complète avec la SAE est essentielle; votre solution doit être liée directement au système dorsal SAP ou par une interface de transition pour permettre l'intégration au moyen de normes ouvertes.</p> <p>B. Faciliter l'intégration des fournisseurs par les employés du GC ou l'auto-intégration par les fournisseurs.</p> <p>C. Fournir divers niveaux d'accès aux utilisateurs.</p> <p>D. Permettre l'élaboration de fiches de rendement personnalisables sur la base d'une bibliothèque d'indicateurs rendement clés (IRC).</p> <p>E. Permettre l'exécution des évaluations du rendement des contrats, le calcul automatisé des cotes de rendements des fournisseurs en fonction des notes antérieures, conserver les fiches de rendement, les notes et les cotes de rendement des fournisseurs.</p> <p>F. Activer la fonctionnalité pour contester les notes contractuelles et suivre le processus.</p> <p>G. Créer des alertes pour les dates d'étapes importantes du contrat (renouvellements, évaluations de rendement, etc.).</p> <p>H. Fournir une vue d'ensemble du tableau de bord fournisseur personnalisable détaillant l'historique des performances actuelles et passées.</p> <p>I. Fournir un mécanisme de rétroaction permettant aux utilisateurs d'entrer des commentaires.</p> <p>J. Suivre les indicateurs de responsabilité sociale de l'entreprise et les priorités ministérielles.</p> <p>K. Accès sécurisé et authentifié fourni aux intervenants externes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • SPAC préférerait une solution infonuagique. • Fonctionnalité de production de rapports personnalisable requise, en fonction de tout élément hébergé dans le système (c.-à-d. personnes-ressources clés, dépenses annuelles, cotes de rendement, tableau de bord par entrepreneur, etc.) • Toutes les données doivent demeurer au Canada. • La solution doit respecter les normes d'accessibilité et être offerte dans les deux langues officielles. • Les utilisateurs de la solution de TI comprennent les employés du GC (p. ex., les autorités contractantes, les propriétaires opérationnels, etc.) et les utilisateurs externes (fournisseurs, autres tiers). • La solution doit être évolutive pour soutenir un volume élevé de contrats et d'utilisateurs.

	<p>L. Capacités de production de rapports de veille stratégique en temps réel.</p> <p>M. Services de soutien à la clientèle, formation pour les utilisateurs.</p> <p>N. Fournir des renseignements et de l'aide sur l'utilisation du système.</p>	
<p>Q1. Veuillez indiquer (p. ex., A, B, C, etc.) et décrire les exigences prévues auxquelles vous êtes en mesure de répondre.</p> <p>Q2. Comment vos solutions de gestion de l'information et de technologies de l'information s'appliquent-elles à la GRF?</p> <p>Q3. Est-ce que votre solution a été utilisée dans des projets gouvernementaux semblables, ou des projets de taille et de portée semblables? Et si oui, comment a-t-elle a été utilisée?</p> <p>Q4. Comme les données traitées par suite de ces travaux ne peuvent pas sortir du Canada, prévoyez-vous des problèmes de résidence, d'accès ou de partage des données? Dans l'affirmative, veuillez décrire vos préoccupations et vos recommandations.</p> <p>Q5. Quels renseignements sont requis pour comprendre et évaluer si votre technologie serait compatible avec la solution d'approvisionnement électronique de SPAC (SAP Ariba, S4Hana)?</p> <p>Q6. Y a-t-il d'autres considérations (écarts, exigences non identifiées, lacunes, etc.) dont SPAC devrait tenir compte en ce qui concerne cette exigence?</p>		
<p>Solution de formation à l'échelle de l'entreprise</p> <p>Solution de formation pour les intervenants et les utilisateurs finaux</p>	<p>A. Formation complète adaptée à l'utilisateur pour le cadre de GRF (c.-à-d. exigences de la politique et processus connexes)</p> <p>B. Accessible aux utilisateurs externes au gouvernement du Canada (fournisseurs)</p> <p>C. Interface au moyen d'un portail sécurisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • SPAC préférerait une solution infonuagique. • Tout le contenu doit être accessible et offert dans les deux langues officielles.
<p>Q1. Veuillez indiquer (p. ex., A, B, C) et décrire les exigences prévues auxquelles vous êtes en mesure de répondre.</p> <p>Q2. Est-ce que votre solution a été utilisée dans des projets gouvernementaux semblables, ou des projets de taille et de portée semblables? Et si oui, comment a-t-elle été utilisée?</p> <p>Q3. Y a-t-il d'autres considérations (écarts, exigences non identifiées, lacunes, etc.) dont SPAC devrait tenir compte en ce qui concerne cette exigence?</p>		
<p>Livraison complète</p> <p>Un fournisseur de services unique ayant la capacité de</p>	<p>A. Solution de TI</p> <p>B. Solution de formation à l'ensemble des intervenants</p>	

fournir les deux solutions.		
<p>Q1. Veuillez décrire votre expérience, votre capacité et vos compétences à fournir une prestation complète.</p> <p>Q2. Est-il possible qu'un fournisseur de services principal puisse répondre aux deux exigences? Veuillez expliquer.</p> <p>Q3. Y a-t-il d'autres considérations (lacunes, exigences non identifiées, lacunes, etc.) dont SPAC devrait tenir compte en ce qui concerne le respect de ces exigences par l'entremise d'un fournisseur de services unique?</p>		